



FORMATIONS PROGRAMMES



LE CSE



L'utilisation des budgets

PROGRAMME (1 JOUR)

→ Rappel sur l'organisation interne et les moyens de l'instance

→ Quels budgets ?

- Séparation des budgets, fonctionnement et ASC
- Calcul : la nouvelle assiette
- Règles d'utilisation
- Obligations comptables
- Possibilités de transfert

→ Politique sociale, risques URSSAF et autres

- Bénéficiaires
- Prestations et règles d'attribution
- Régime social des prestations
- Contrôle URSSAF
- Assurances et ASC : quels risques ?

→ L'instance : personne morale

- Responsabilités et signature de contrats avec les prestataires
- Obligations en tant qu'employeur
- Transfert de patrimoine

→ Le règlement intérieur

- Contenu minimum
- Clauses facultatives
- Adoption et révision

Gérer vos budgets pour éviter les risques URSSAF et être en conformité avec la loi

Objectifs

- Gérer les ASC sans discrimination, ni risque
- Respecter vos obligations

